



COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 28 Septembre 2012

Habitat, amélioration du parc de logement ancien

La Communauté de Communes d'Aubusson - Felletin lance un nouveau Programme d'Intérêt Général

La politique sociale de l'Habitat menée par la Communauté de communes d'Aubusson – Felletin vise à améliorer l'habitat sur tout son territoire. Du soutien à la réhabilitation et à la rénovation de l'habitat ancien au renforcement de la production de logements locatifs sociaux, la Communauté de communes se dote des outils et des partenariats nécessaires à une action globale et raisonnée en faveur d'un habitat social solidaire. Dans cette logique, la Communauté de communes lance un nouveau Programme d'Intérêt Général (PIG) afin d'aider les particuliers.

Devant le succès rencontré par la première Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec près de 215 logements rénovés, la Communauté de communes et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) ont décidé de conduire pour une période d'1ans ½ (2012- 2013), un nouveau Programme d'Intérêt Général. Ce programme vise à améliorer le parc du logement ancien privé. Il met l'accent sur la précarité énergétique et sur l'habitat indigne.

Un autre volet de ce programme concerne la valorisation du patrimoine bâti. Il s'agit de réaliser des opérations de rénovation ou de réhabilitation de logements garantissant le respect des contraintes architecturales et intégrant au mieux la présence d'éléments patrimoniaux ou paysagers.

Le Programme d'Intérêt Général répond de manière concrète aux objectifs suivants :

- réduire les consommations et les factures énergétiques,
- favoriser l'autonomie de la personne par l'adaptation et l'accessibilité du logement,
- améliorer l'habitat existant et lutter contre l'habitat indigne (logements indécents, insalubres, immeubles présentant des risques de saturnisme lié au plomb...),
- produire une offre locative à loyer maîtrisé dans les centres bourg des « pôles de service et de proximité » d'Aubusson de Felletin et de Vallière,
- sauvegarder et valoriser le bâti ancien des villages par la réfection des façades.

Le Service habitat, au service du PIG.

Le service habitat de la Communauté de communes assure le suivi et l'animation du programme sur les 18 communes de son territoire. Les particuliers peuvent bénéficier de conseils techniques gratuits pour l'élaboration de leur projet d'amélioration du logement et d'une étude financière, en fonction des subventions mobilisables. Le service habitat recevra les personnes intéressées lors de permanences.

Permanences :

le mardi de 9h à 12h30 et le jeudi de 13h30 à 16h00 dans les locaux de la Communauté de communes Aubusson-Felletin (34 rue Jules Sandeau à AUBUSSON)

Permanence territoriale le vendredi 12 octobre dans les locaux de la médiathèque intercommunale (Place Courtaud à FELLETIN)

Tél. 05 55 67 79 98 (un numéro spécial sera prochainement dédié à l'opération)

Contact presse :

Marie Jeandame

Chargée de communication CCAF

Tél. 06 81 37 80 43

communication@cc-aubusson-felletin.fr